

Les langues vivantes de l'académie de Lyon à la rentrée 2017 dans le second degré

À la rentrée 2017, les deux langues les plus apprises dans l'académie sont, comme au niveau national, l'anglais et l'espagnol, avec respectivement 99% et 51% des élèves suivant un enseignement dans ces disciplines. L'espagnol est en forte progression, avec des effectifs en hausse de 42% par rapport à la rentrée 2015. C'est l'introduction en 2016 d'une seconde langue vivante dès la 5^e qui explique cette progression.

Les classes bilangues, partiellement supprimées à la rentrée 2016 ont été rétablies en partie en 2017. Les sections Anglais-Allemand restent les plus fréquentes. La proportion d'élèves en classe bilingue est plus importante dans les collèges de l'éducation prioritaire, conformément à la politique académique mise en place.

En lycée professionnel, de plus en plus d'élèves bénéficient d'une LV2 (36%). Ils choisissent très majoritairement l'espagnol.

En lycée général et technologique, tous les élèves étudient 2 langues vivantes. Seuls 7,1% des lycéens ont une LV3. La diversité des langues est plus étoffée qu'en lycée professionnel, avec plus d'une dizaine de langues au choix.

10,2% des lycéens sont inscrits dans une des 163 sections européennes que compte l'académie de Lyon. Ils sont plus nombreux en lycée GT (12,7%) qu'en lycée professionnel (3,3%). Le taux de réussite au baccalauréat de ces élèves est excellent (97,4% contre 88,5% pour l'ensemble des candidats de l'académie).

Pour compléter l'offre d'enseignement en langues vivantes, l'académie de Lyon compte également 27 sections internationales et 14 sections binationales.

➤ Les langues étudiées au collège

L'enseignement des langues a connu de fortes évolutions ces dernières années : lors de la réforme du collège en 2016, introduction d'une deuxième langue vivante dès la classe de 5^e et suppression partielle des classes bilangues ; puis rétablissement d'une partie d'entre elles, à la rentrée 2017.

L'anglais et l'espagnol sont les deux langues les plus apprises au collège, avec respectivement 99,8% et 49,4% des élèves qui suivent un enseignement dans ces disciplines. L'allemand est à présent appris par 14,8% des élèves (même proportion en 2015) et l'italien par 9,6% des collégiens (7,6% en 2015).

1- Les langues vivantes en collège

	LV1		LV2		Rappel rentrée 2015	
	Effectifs	% d'élèves	Effectifs	% d'élèves	LV1	LV2
Anglais	160 676	97,5%	3 849	2,3%	96,0%	3,4%
Espagnol	288	0,2%	81 045	49,2%	0,2%	33,4%
Allemand	2 894	1,8%	21 378	13,0%	3,0%	11,8%
Italien	429	0,3%	15 388	9,3%	0,3%	7,3%
Chinois	41	<0,1%	791	0,5%	<0,1%	0,5%
Arabe			481	0,3%		0,2%
Portugais	130	0,1%	304	0,2%	<0,1%	0,2%
Hébreu			321	0,2%		0,2%
Russe	210	0,1%			0,1%	<0,1%
Néerlandais	21	<0,1%	3	<0,1%	<0,1%	<0,1%
Langues étudiées par correspondance			317	0,2%		0,2%
Total	164 689	100,0%	123 877	75,2%	100%	57,1%

En classe de 6^e, l'anglais est étudié par 99,3% des élèves. Source : Base Centrale de Pilotage - Constats de rentrée

En 5^e, l'espagnol demeure, de loin, la langue la plus fréquemment choisie en LV2 : plus de deux élèves sur trois retiennent cette option. 15,6% choisissent l'allemand et 12,7% l'italien.

➤ Les classes bilangues en 6^e

Ce dispositif propose aux élèves volontaires d'étudier deux langues vivantes dès la 6^e. Le collégien a alors au maximum six heures d'enseignement de langues par semaine contre quatre heures en règle générale. La réforme des collèges a fortement affecté le dispositif : les classes bilangues ont été supprimées à la rentrée 2016 sauf dans les collèges de l'éducation prioritaire, puis rétablies en partie en 2017. À la rentrée 2017, des classes bilangues en sixième sont présentes dans 156 collèges publics et privés sous contrat de l'académie soit 50,8% des établissements.

Certains de ces collèges disposant de plusieurs classes bilangues, ce sont au total 179 classes qui sont proposées aux élèves de sixième. Les classes les plus fréquentes demeurent les classes anglais-allemand, ouvertes dans plus de 3 cas sur 4 (et plus de 80% des collèges publics concernés). L'italien arrive en seconde position des langues les plus présentes (11,7% des collèges), suivi de l'espagnol et du portugais (3,9% chacun).

2- Nombre de sections et d'élèves en sections bilangues à la rentrée 2017

	Public		Privé sous contrat		Ensemble Public et privé SC		Rappel 2015	
	Nb de sections	Nb d'élèves	Nb de sections	Nb d'élèves	Nb total de sections	Nb total d'élèves	Nb total de sections	Nb total d'élèves
Anglais-Allemand	113	2 268	27	734	140	3 002	223	5 292
Anglais-Italien	19	412	2	85	21	497	49	1 170
Anglais-Espagnol	3	73	4	76	7	149	12	361
Anglais-Chinois			3	42	3	42	10	222
Anglais-Portugais	6	94	1	26	7	120	7	93
Anglais-Hébreu							1	48
Anglais-Arabe			1	58	1	58	1	16
Anglais-Russe							1	1
Total	141	2 847	38	1 021	179	3 868	304	7 203

Source : Base Centrale de Pilotage - Constats de rentrée

À la rentrée 2017, les 3 868 élèves inscrits en sixième dans une classe bilangue représentent 9,3% de l'ensemble des élèves de sixième de l'académie, dans les secteurs du public et du privé

sous contrat. Les élèves des établissements publics sont plus nombreux à bénéficier d'une classe bilangue (9,7% contre 8,2% dans le privé).

3- Les bilangues dans l'éducation prioritaire à la rentrée 2017

	Education prioritaire		Hors éducation prioritaire (public)	
	Nb de sections	% d'élèves	Nb de sections	% d'élèves
Anglais-Allemand	615	10,2%	1 653	7,1%
Anglais-Italien	106	1,8%	306	1,3%
Anglais-Espagnol	73	1,2%		
Anglais-Portugais	12	0,2%	82	0,4%
Total	806	13,3%	2 041	8,8%

Source : Base Centrale de Pilotage - Constats de rentrée

Sur les 48 collèges en éducation prioritaire de l'académie, 39 possèdent au moins une classe bilangue en sixième. 13,3% des élèves de 6^e dans un collège de l'éducation prioritaire sont en section bilangues, alors qu'ils ne sont que 8,8% dans les collèges publics hors éducation prioritaire.

➤ Les langues vivantes étudiées en lycée professionnel

En lycée professionnel, la LV2 n'est obligatoire qu'en baccalauréat professionnel, pour les spécialités relevant du secteur des services. De plus en plus d'élèves sont concernés : ils sont, à la rentrée 2017, 36,1% à étudier une LV2, soit un point de plus que l'an dernier et 1,6 point de plus qu'à la rentrée 2015.

Dans l'enseignement professionnel, la première langue vivante est, pour la quasi-totalité des élèves, l'anglais. En seconde langue vivante, l'espagnol reste de loin la langue la plus apprise : 9 381 jeunes sur les 10 660 bénéficiant d'une seconde langue, soit 88%.

4- Les langues vivantes en lycée professionnel

	LV1		LV2		Rappel rentrée 2016	
	Effectifs	% d'élèves	Effectifs	% d'élèves	LV1	LV2
Anglais	29 291	99,2%			99,1%	
Espagnol			9 381	31,8%		30,9%
Allemand	3	<0,1%	311	1,1%	<0,1%	0,9%
Italien	26	0,1%	942	3,2%	<0,1%	3,2%
Hébreu			12	<0,1%		<0,1%
Langues étudiées par correspondance			14	<0,1%		0,1%
Total	29 320	99,3%	10 660	36,1%	99,2%	35,1%

Source : Base Centrale de Pilotage - Constats de rentrée

➤ Les langues vivantes étudiées en lycée général et technologique

5- Les langues vivantes en lycée général et technologique

	LV1		LV2		LV3	
	Effectifs	% d'élèves	Effectifs	% d'élèves	Effectifs	% d'élèves
Anglais	78 783	97,8%	1 745	2,2%		
Espagnol	76	0,1%	52 545	65,3%	1 202	1,5%
Allemand	1 435	1,8%	15 530	19,3%	81	0,1%
Italien	58	0,1%	9 078	11,3%	2 456	3,0%
Chinois	6	<0,1%	605	0,8%	826	1,0%
Arabe	38	<0,1%	140	0,2%	252	0,3%
Portugais			113	0,1%	76	0,1%
Hébreu			186	0,2%	26	<0,1%
Russe			66	0,1%	565	0,7%
Japonais					190	0,2%
Norvégien			24	<0,1%		
Langues étudiées par correspondance	155	0,2%	424	0,5%	75	0,1%
Total	80 551	100,0%	80 456	99,9%	5 749	7,1%

Source : Base Centrale de Pilotage - Constats de rentrée

➤ Les sections européennes au lycée

6- Nombre de sections et d'élèves en section européenne à la rentrée 2017

	Lycées GT		Lycées professionnels		Ensemble		Rappel rentrée 2016	
	Nb de sections	Nb d'élèves	Nb de sections	Nb d'élèves	Nb total de sections	Nb total d'élèves	Nb total de sections	Nb total d'élèves
Anglais	65	7 931	24	801	89	8 732	86	8 256
Espagnol	16	673	5	97	21	770	20	736
Allemand	34	1 265	2	7	36	1 272	39	1 398
Italien	13	391	4	71	17	462	18	469
Total	128	10 260	35	976	163	11 236	163	10 859

Source : Base Centrale de Pilotage - Constats de rentrée

En sections européennes, une partie du programme d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) est enseignée dans la langue de section. De plus, les élèves participent à des activités culturelles en lien avec les pays où elle est parlée. Ces enseignements spécifiques, s'ils ont été suivis au moins en classe de première et terminale, permettent d'obtenir un baccalauréat portant la mention « section européenne ». L'académie de Lyon

propose à ses lycéens 163 sections européennes dans les établissements publics et privés sous contrat. Avec plus d'une section sur deux, l'anglais reste nettement majoritaire. L'allemand représente 22,1% des sections européennes. L'espagnol (21 sections) reste la troisième langue, devant l'italien. Le nombre d'élèves inscrits en section européenne, 11 236 à la rentrée 2017, est en augmentation (+3,5%), pour s'établir à

10,2% des élèves des niveaux correspondants.

Si le pourcentage d'élèves en section européenne de lycée professionnel ne dépasse pas 3,3% de l'effectif total de ce niveau, il s'élève à 12,7% en lycée GT. Cependant, c'est en lycée professionnel que les effectifs des sections européennes progressent le plus (ils ne représentaient que 2,7% des élèves en 2016-2017).

À la session du baccalauréat 2017, le nombre de candidats briguant une mention européenne a encore progressé (+4,8%).

L'obtention de la mention "section européenne" au baccalauréat répond aux conditions suivantes : être scolarisé dans une section européenne, avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12 sur 20 à l'épreuve du premier groupe portant sur la langue de la section, et avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique visant à apprécier le

7- La réussite au bac des élèves en section européenne à la session 2017 par série

Série	Présents	Admis	Taux de réussite (*)	Dont admis avec mention européenne	
				Effectifs	%
ES	714	688	96,4%	624	87,4%
L	289	282	97,6%	254	87,9%
S	1 866	1 838	98,5%	1 693	90,7%
Séries générales	2 869	2 808	97,9%	2 571	89,6%
Séries technologiques	117	110	94,0%	87	74,4%
Séries professionnelles	255	240	94,1%	172	67,5%
Toutes séries	3 241	3 158	97,4%	2 830	87,3%

Source : Base Océan - (*)Taux de réussite = Admis/présents

7bis- La réussite au bac des élèves en section européenne à la session 2017

Langue	Présents	Admis	Taux de réussite (*)	Dont admis avec mention européenne	
Anglais	2 416	2 375	98,3%	2 124	87,9%
Espagnol	226	206	91,2%	197	87,2%
Allemand	456	442	96,9%	381	83,6%
Italien	143	135	94,4%	128	89,5%
Toutes langues	3 241	3 158	97,4%	2 830	87,3%

Sources : Base Océan - (*)Taux de réussite = Admis/présents

niveau de maîtrise de la langue.

Le taux de réussite au baccalauréat de ces élèves est excellent (97,4% contre 88,5% pour l'ensemble des candidats de l'académie). Le pourcentage d'admis avec la mention européenne reste élevé (87,3%) et est en hausse (85,6% à la session 2016). Il est assez variable selon les langues.

➤ Les sections internationales et binationales

8- Nombre d'élèves en sections internationales

	Collège	Lycée GT	Total	Répartition	Rappel 2016
Allemand	128	42	170	8,1%	8,3%
Anglais	588	433	1 021	48,4%	48,5%
Arabe	75	38	113	5,4%	4,5%
Chinois	34	6	40	1,9%	1,2%
Espagnol	156	92	248	11,8%	12,7%
Italien	147	97	244	11,6%	12,0%
Japonais	36	13	49	2,3%	2,3%
Néerlandais	24	17	41	1,9%	2,2%
Polonais	44	47	91	4,3%	3,9%
Portugais	47	44	91	4,3%	4,4%
Total	1 279	829	2 108	100,0%	100,0%

Sources : Base Centrale de Pilotage

Les sections internationales ont pour objectif de faciliter l'insertion d'élèves étrangers dans le système français et de créer, par leur présence, un cadre propice à l'apprentissage d'une langue vivante à un haut niveau par les élèves français. Elles existent en école primaire, collège et lycée d'enseignement général. Les élèves des sections internationales suivent certains enseignements en langue étrangère en dehors de leurs classes habituelles. À partir de la classe de sixième, l'enseignement d'une partie du programme d'une discipline non linguistique (DNL) est dispensé dans la langue de la section. Ces sections existent dans 10 langues vivantes dans notre académie, soit 27 sections réparties dans les

deux cités scolaires internationales (CSI de Lyon 7^{ème} et de Ferney-Voltaire). L'anglais est très majoritaire en section internationale (48,4% des élèves) ; l'espagnol et l'italien représentent respectivement 11,8% et 11,6% des effectifs.

Dans les sections binationales, les élèves suivent un parcours de formation spécifique élaboré avec un pays partenaire : Allemagne, Espagne ou Italie, parcours sanctionné par la délivrance simultanée du baccalauréat général et du diplôme correspondant du pays concerné (respectivement Abibac, Bachibac ou Esabac). Dans l'académie de Lyon, 14 sections binationales sont réparties dans 11 lycées. En 2017, 548 élèves sont inscrits en section binationale, effectif en augmentation de 6,6%.

9- Nombre d'élèves en sections binationales

	Rentrée 2017		Rentrée 2016	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
Allemand	121	22,1%	112	21,8%
Espagnol	238	43,4%	212	41,2%
Italien	189	34,5%	190	37,0%
Total	548	100,0%	514	100,0%

Sources : Base Centrale de Pilotage

DÉFINITIONS

On considère qu'un établissement dispose d'une section européenne ou une section bilangue lorsqu'une telle section est ouverte pour l'approfondissement d'une langue, à un ou plusieurs niveaux, et quels que soient le nombre de divisions et l'effectif.

Plusieurs langues différentes peuvent être autorisées dans un même établissement ; dans ce cas on considère qu'il y a 2 voire 3 sections dans l'établissement.



ACADÉMIE DE LYON
RECTORAT / DPS
92, rue de Marseille
BP 7227
69354 LYON Cedex 07
Tel : 04 72 80 64 32
www.ac-lyon.fr

Directrice de la publication : Mireille DOMENGE-VIGNERON
Auteure : Caroline LATREILLE
ISSN : 2112-6933

